

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Nazca agency & Partners

1. Champs d'application

- a) Sauf convention spéciale par écrit, les stipulations ci-dessous sont d'application lors de l'acceptation de tout ordre ou de toute commande passées à la société Nazca agency & Partners sprl, dont le siège social est sis à 1640 Rhode-Saint-Genèse, Chaussée de Waterloo 200 boîte 15, ci-après dénommée Nazca agency & Partners.
- b) Tout ordre ou commande accepté suppose, de la part du client ou du fournisseur, qu'il a pris connaissance de ces conditions générales et qu'il les accepte, comme faisant partie intégrante du contrat.
- c) Les mentions imprimées ou non figurant sur la correspondance échangée avec le client ou fournisseur sur tout autre document seront nulles et non avenues si elles sont en contradiction avec les présentes conditions générales sauf convention contraire stipulée expressément par écrit sur le bon de commande.

2. Responsabilité du donneur d'ordre

- a) Les annonces et publications sont publiées sous la seule responsabilité du donneur d'ordre, de l'intermédiaire ou de l'annonceur, qui assument, seuls, la responsabilité d'éventuelles infractions à la loi, de plaintes ou de recours en justice intentés à l'occasion d'une publication ou d'une annonce.
- b) Les frais de publication d'éventuels droits de réponse ou d'exécutions d'autres contraintes auxquelles Nazca agency & Partners serait exposé en tant qu'éditeur à l'occasion d'une annonce ou publication seront facturés au donneur d'ordre et ceci sans possibilité de contestation.
- c) Les assurances concernant les événements sont à prendre par le donneur d'ordre.

3. Tarifs

Nazca agency & Partners se réserve le droit de modifier à n'importe quel moment ses tarifs.

Nos offres sont faites en réponse à une demande précise et ont une validité de 30 jours. Celles-ci sont faites sur base de :

- a) Prix en vigueur au jour de leur remise,
- b) De salaires fixés notamment par les conventions collectives qui trouvent à s'appliquer, le coût des matières premières, des biens et des prestations à fournir. En cas de hausse, des suppléments pourront être réclamés. Par hausse, l'on entend celle qui est réellement appliquée selon les conditions du marché. Cette hausse se rapportera aux salaires et aux marchandises, ainsi qu'à tout composant nécessaire à l'exécution de la commande.

4. Toutes taxes, impôts, redevances à quelque organisme que ce soit, nés de l'exécution de nos prestations, seront prises en charge par le client.

5. Possibilité de suspension ou de refus d'exécution d'un ordre

Nazca agency & Partners se réserve le droit de refuser ou de suspendre l'exécution d'un ordre, sans recours ni indemnité et sans que le refus de vente puisse être invoqué, si le paiement d'un ordre déjà exécuté émanant du même donneur d'ordre n'a pas été fait à l'échéance. Nazca agency & Partners se réserve le droit de suspendre un site internet en cas de retard de paiement.

6. Matériel - Instructions - Qualité - Responsabilités

- a) Nazca agency & Partners doit être mis en possession du matériel et des instructions nécessaires à l'exécution de sa mission dans les délais et suivant les conditions indiquées au tarif ou convenus avec le délégué commercial.
- b) Nazca agency & Partners ne pourra en aucun cas être rendu responsable de fautes commises dans l'exécution d'un ordre si les délais précités n'ont pas été respectés.
- c) Nazca agency & Partners décline en outre toute responsabilité concernant des erreurs dues à des instructions confuses, incomplètes, mal rédigées ou communiquées par téléphone. Dans ces cas, une faute éventuelle, une mauvaise reproduction ou une erreur d'impression d'un texte ou d'une image ne donne pas le droit au client de contester la publication, de supprimer le paiement ou d'exiger une réédition gratuite ou une indemnité.
- d) Les instructions téléphoniques tendant à modifier la mission devront être confirmées par écrit le jour même. A défaut de confirmation écrite, Nazca agency & Partners décline toute responsabilité en cas de non-respect des instructions.

7. Epreuves, bon à tirer

- a) Les clients souhaitant recevoir une épreuve ou un bon à tirer avant la parution, sont priés d'en faire la demande au moment où ils donnent leur ordre.
- b) Nazca agency & Partners décline toute responsabilité concernant des fautes, erreurs ou omissions dans une épreuve approuvée.

8. Matériel - Garde - Risques

Les dessins, clichés, films, documents, etc. appartenant au client ou au fournisseur et se trouvant dans nos bureaux et ateliers y sont pour le compte et aux risques et périls du client ou du fournisseur qui décharge formellement Nazca agency & Partners et son imprimeur de toute responsabilité. Ce matériel ne devra pas être assuré par Nazca agency & Partners contre les risques de perte ou de vol.

Les marchandises voyagent aux risques du client.

9. Droits d'auteur

- a) La livraison, par le donneur d'ordre ou fournisseurs, de films, clichés ou autres reproductions généralement quelconques représentant un dessin, photo, texte ou autre document généralement quelconque, suppose que le donneur d'ordre a obtenu l'autorisation de publier et d'exploiter ceux-ci, dans la forme et selon les modalités convenues aux présentes conditions générales, sans que la responsabilité de Nazca agency & Partners soit, d'une quelconque façon, engagée. Le donneur d'ordre ou fournisseur garantit dès lors Nazca agency & Partners de toutes les conséquences dommageables qui pourraient résulter de la publication (saisies, interdictions diverses, dommages-intérêts et autres, rien n'étant réservé).
- b) Les droits d'auteur ne sont jamais cédés sauf accord spécifique. En aucun cas les créations de Nazca agency & Partners ne pourront être utilisées sans l'accord de Nazca agency & Partners. Tous les modèles, croquis, compositions, interprétations, dispositions, en quelque technique que ce soit, créés par Nazca agency & Partners, restent sa propriété exclusive et ne peuvent être imités ni reproduits. Leur reproduction ou imitation, même partielle, sous une forme quelconque et par quelque procédé que ce soit, sans autorisation préalable et écrite, constitue une contrefaçon ou un acte de concurrence déloyale. Toute cession ou facturation des clichés, compositions typographiques, films ou reproductions quelconques n'entraîne pas de dérogation à ce qui précède, sauf convention expresse et préalable.

10. Réclamations - Délais

- a) En ce qui concerne les publications, le vendeur suppose que le client suit de très près sa communication. Dès lors, une réclamation concernant celles-ci ne sera prise en considération que si elle est introduite par écrit endéans les trois jours après l'impression.
- b) La non-observation du délai prévu ci-dessus entraîne automatiquement l'irrecevabilité de la réclamation. Une réaction éventuelle de Nazca agency & Partners à une réclamation introduite tardivement est toujours sous réserve de tous droits et ne prive pas Nazca agency & Partners d'invoquer ultérieurement l'irrecevabilité de la réclamation.
- c) Une réclamation introduite dans le délai prescrit et bien fondée limite la responsabilité de Nazca agency & Partners à une réédition ou une remise et seulement pour autant que la faute porte préjudice à la destination de la publicité ou du service. En aucun cas, la responsabilité financière de Nazca agency & Partners ne pourra dépasser le montant qui lui est dû pour les travaux ou services livrés, dans le secteur concerné.

11. Réclamations

Par les présentes, il est expressément convenu que le client renonce à rechercher quelque type de responsabilité que ce soit en ce qui nous concerne et/ou du fait de la responsabilité des produits ; le client s'engage à ne rechercher en aucun cas une quelconque responsabilité dans notre chef du fait de faute commise par un de nos sous-traitants, le client s'engage à actionner directement le sous-traitant sans recours contre notre entreprise. En tout état de cause, nous déclinons dans les livraisons du matériel et/ou l'exécution des prestations, notamment dans les cas suivants :

- a) si les conditions de paiement n'ont pas été rigoureusement observées ;
- b) dans tous les cas de force majeure tels que notamment grève, lock-out, guerre ou faits de guerre, émeutes, arrêt de nos ateliers et/ou fournisseurs, défaillance quelconque de ces derniers, difficultés de transport, bouleversements économiques ou politiques ;
- c) en cas de mise à disposition de locaux non conformes ou non terminés au moment convenu.

12. Photos - Documents - Reportages

Les photos ou autre document remis à Nazca agency & Partners le sont au risque du fournisseur : en aucun cas, Nazca agency & Partners n'est redevable d'une quelconque indemnisation en cas de détérioration ou de perte.

13. Dommages

En cas de dommage causé aux biens et/ou personnel de Nazca agency & Partners, à l'occasion d'une livraison (Chargement et/ou déchargement) les dédommagements incomberont aux Clients ou Fournisseurs.

La date, les délais et le lieu de livraison convenus sont impératifs. En cas de retard de livraison, Nazca agency & Partners se réserve le droit de refuser tout ou partie de la commande. Tout dommage direct ou indirect en résultant sera à charge du fournisseur. Lors du stockage de matériel, Nazca agency & Partners décline toute responsabilité en cas de vol, dommage, incendie,...

14. Nazca agency & Partners se réserve le droit de propriété des marchandises jusqu'à ce que le client ait payé la totalité de ces marchandises, en cas de non paiement, Nazca agency & Partners pourra récupérer ces marchandises (Mobiliers, matières premières, bois, peintures,...)

15. Stockage et livraison

Toutes marchandises entreposées dans nos bureaux est sous la responsabilité du client. Cela va de l'entreposage de produits, matériel, échantillons,... fournis par le client ; à un produit réalisé par nos soins et en attente d'être livré.

Nous ne pouvons être tenus responsables contre le vol, la perte, la dégradation, la casse, la détérioration,...

16. Factures - Intérêts - Clause de majoration

- a) Les factures sont payables 30 jours après la date de facturation et sans escompte ; l'émission de traites ou de quittances ne modifie pas cette règle.
- b) Concernant les prestations d'événements, nos factures sont payables avec un acompte de 50% à la signature et le solde au grand comptant après la prestation
- c) Sur toutes les sommes qui ne sont pas payées à l'échéance, un intérêt de retard de 13% de l'an est dû de plein droit et sans mise en demeure préalable.
- d) En cas de non-paiement total ou partiel de la dette à l'échéance, le solde débiteur, sans qu'une mise en demeure ne soit nécessaire, sera augmenté de 15% à titre de dédommagement conventionnel et sans diminuer en rien les autres frais éventuellement encourus.
- e) En cas de contestation, les parties acceptent la juridiction des tribunaux de Nivelles. Seul le vendeur peut déroger à cette règle. Les rapports entre les parties contractantes sont régis par le droit belge.